

Le Petit Papier



Les actions sur les territoires Département du Pas-de-Calais Service emploi

N°423
02 / 2019
Lens

Date : 8 janvier 2019

Lieu : MAIN FORTE Harnes

Thème : charte Ambassadeur de l'emploi du transport

Thomas THIERENS

chargé de développement de l'emploi et des territoires (CDET)



Une main blanche sur un fond jaune. Si cette description vous parle c'est que vous avez un jour croisé la route d'un véhicule portant le logo historique de Main Forte, entreprise d'insertion qui compte 2 sites en région : le siège sur Harnes et 1 établissement sur Lille.

Cette PME de 90 salariés, spécialisée dans le transport routier de marchandises, fait partie des premières entreprises candidates à l'obtention du label « ambassadeurs de l'emploi du transport » initié par l'AFT et la FNTR.

« En étudiant les critères, nous nous sommes rendus compte que nous développons des actions sur l'ensemble des champs visés. Cette charte permettra de valoriser notre engagement » nous indique Camille Jaeckel, directrice de l'insertion et de la formation au sein de l'entreprise.

Informatique embarquée, réglementation relative à la conduite, relation client...les 70 conducteurs actuellement en parcours d'insertion chez Main Forte développent leurs connaissances, acquièrent une posture professionnelle et bénéficient des conseils des 5 formateurs de l'entreprise. En complément, ils sont accompagnés sur la résolution des difficultés périphériques qui pouvaient freiner leur insertion (logement, surendettement...).

Demandeurs d'emploi de longue durée à leur entrée dans l'entreprise, ces conducteurs se voient offrir une possibilité d'acquérir l'expérience professionnelle qui leur manque. En parallèle, Main Forte les accompagne sur l'acquisition d'autres permis (notamment le CE, requis pour conduire un poids-lourd avec remorque). Face à la pénurie de profils titulaires des permis C ou CE, l'entreprise envisage également de développer son activité sur véhicules de moins de 3,5 t pour attirer et monter en compétences de nouveaux profils.

Ces compétences et savoirs seront repris dans le « passeport Main Forte », document qui permettra au salarié de valoriser ses acquis et d'apprécier sa progression durant son parcours. Un sésame qui devrait lui ouvrir un horizon plus large.

Le secteur du transport recrute et la branche professionnelle fait état de besoins de main d'œuvre importants non satisfaits. Pour agir face à ces difficultés, l'AFT avec l'appui de la FNTR ont pris l'initiative, avec quelques entreprises volontaires dans le Pas-de-Calais de mettre en place une charte Ambassadeur de l'emploi du transport. Sont associées à cette démarche plusieurs partenaires dont la Direccte au niveau du Pas-de-Calais, le Conseil Régional ou encore Pôle Emploi. A titre expérimental, des entreprises s'engagent, après un diagnostic interne, à mettre en œuvre a minima une action concrète sur 3 axes :

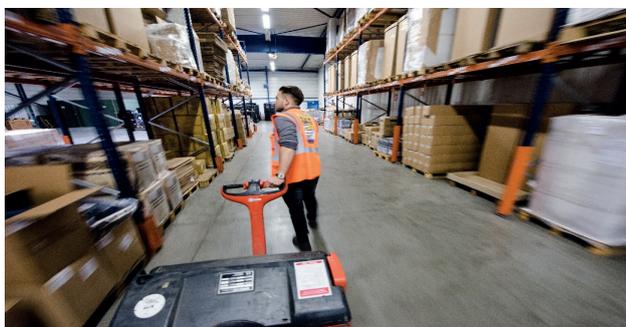
- 1 - Faire découvrir les métiers du secteur
- 2 - Avoir de bonnes pratiques de recrutement
- 3 - Accompagner et valoriser ses salariés.



A ce jour, 5 entreprises du Pas-de-Calais ont commencé à développer cette approche pragmatique qui, après une phase expérimentale, aura vocation à s'étendre à la région Hauts-de-France.



Camille JAECKEL
responsable du développement



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Le Petit Papier
Les actions sur les territoires



2018 - Réalisé par le service communication de la Direccte Hauts-de-France

Direccte Hauts-de-France
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
Les Arcades de Flandre
70 rue Saint Sauveur
BP 456 59021 LILLE CEDEX